

DESS

Prévention et détection de la fraude comptable

2^e cycle

Devenez une autorité en matière de lutte contre la **fraude comptable** !

Le **programme d'études supérieures spécialisées (DESS) sur la prévention et la détection de la fraude comptable** de l'ESG UQAM permet d'acquérir des connaissances spécifiques et de développer des compétences clés en prévention et détection de différents types de fraude. Le programme vise à former des spécialistes aptes à intervenir dans des mandats portant notamment sur la prévention et la lutte contre la fraude aux états financiers, la corruption, les cyberattaques et détournements des biens et services.

Un **programme unique** pour vous préparer à l'obtention de certifications reconnues par les employeurs

Il s'agit du seul programme francophone québécois offert en partenariat avec l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE) et avec l'American Institute of CPA (AICPA).

Grâce à ses partenariats uniques, les personnes étudiantes sont préparées à l'obtention de trois certifications, soit le CFE (Certified Fraud Examiner) sous la responsabilité de l'ACFE, le CFF (Certified in Financial Forensics) et le CITP (Chartered Information Technology Professional) sous la responsabilité de l'AICPA.

Objectifs spécifiques du programme

- Permettre aux personnes étudiantes d'acquérir les compétences nécessaires pour améliorer les contrôles internes et promouvoir l'adoption des meilleures pratiques comptables.
- Renforcer les capacités des organisations dans la prévention et la lutte contre les pratiques frauduleuses et les abus financiers.
- Encourager l'éthique organisationnelle et favoriser la diffusion des normes comptables au sein des organisations québécoises et canadiennes.

esg.uqam.ca/programmes
dessprev-fraude@uqam.ca



À qui s'adresse ce programme ?

- Comptables
- Auditeurs
- Criminologues, policiers
- Gestionnaires en milieu de santé, gouvernemental ou autres personnes souhaitant acquérir des compétences en prévention et détection de la fraude



Le programme comporte 8 cours pour un total de 24 crédits



Régime d'études flexible et adapté

Offert à temps partiel ou temps plein, de jour et de soir



Cours offerts 100 % en comodal

(simultanément à distance et en présentiel)



Perspectives professionnelles

- Juricomptable
- Enquêteur interne
- Spécialiste en prévention et détection de la fraude
- Enquêteur en fraude fiscale
- Examineur
- Consultant
- Responsable de conformité et éthique
- Responsable en gestion des risques

DESS

Prévention et détection de la fraude comptable

2^e cycle

CONDITIONS D'ADMISSION

○ Capacité d'accueil

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté. Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de vingt (20) inscriptions est atteint.

○ Connaissance du français et de l'anglais

Les candidats devront posséder une connaissance suffisante des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).

○ Base études universitaires

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion.

Les titulaires d'un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion obtenu avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) et qui ont une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourraient être admis.

Le candidat titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne de 3,2 sur 4,3 dans des études policières, en droit, en criminologie ou un domaine connexe pourra être admis dans le programme dans la mesure où il a suivi un cours d'appoint sur l'introduction à la comptabilité financière SCO1240 - Introduction à la comptabilité financière.

Un candidat avec un baccalauréat dans un autre domaine que ceux énumérés ci-dessus pourra être admis dans le programme dans la mesure où il est également titulaire d'un DESS en gestion (ou l'équivalent) ou qu'il détient au moins trois ans d'expérience à titre de gestionnaire dont les fonctions sont liées à la finance ou la comptabilité.

○ Base expérience

Les candidats qui ne détiennent pas un baccalauréat peuvent être admis dans le programme à condition qu'ils aient au moins sept (7) ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité, la finance ou la gestion. Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme ne pourra, en aucune circonstance, dépasser 10 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

NOTES
